

DEPARTEMENT MARNE
ARRONDISSEMENT EPERNAY
CANTON ESTERNAY
Commune de COURGIVAUX

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de COURGIVAUX (51310) Par suite d'une convocation en date du 4 avril 2022 les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie le 8 avril 2022 à 19h00 sous la présidence de Sylvie LEFRANC, Maire

En exercice : 9

Présents : 6

Votants : 9

Présents : LEFRANC Sylvie, BONNART Alain,, TEMPLIER Arnaud, COCHET Pascal, MALLET Vanessa, BULAND Dominique

Absent excusé : HETIER Xavier et NAROZNY Emmanuel (pouvoirs à COCHET Pascal) , GOUJAT Sébastien (pouvoir à LEFRANC Sylvie)

Secrétaire de séance : BONNARD Alain.

Séance du 8 avril 2022

Délibération : N° 2022-04-02 – Convention eau madame LEFRANC

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal dûment réuni de fixer le montant de la redevance due par Monsieur et Madame LEFRANC propriétaires de la parcelle dans laquelle se déverse le trop-plein du captage d'eau communale

Pour l'année 2022 : 23.34 € le quintal blé fermage x 5 = 116.70 euros

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la délibération à l'unanimité.

Ampliation :

- Trésorerie de Sézanne

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Fait à Courgivaux le 8 avril 2022

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous- préfecture Epernay le...

et de la publication, le

Fait le

Madame le Maire,

Sylvie LEFRANC

